



## ALERTE MEDIA

### **Powerdot installe son 1.000ème point de charge en France et consolide son statut de leader de la recharge rapide**

**Paris, le 9 mars 2023** – 3 ans seulement après son lancement en France, l'opérateur de bornes de recharge pour véhicules électriques, **Powerdot**, vient d'installer son **1000ème point de charge sur le territoire**, chiffre symbolique illustrant l'hypercroissance de l'entreprise.

Powerdot est le leader des infrastructures de recharge rapides sur les espaces commerciaux. L'acteur est l'opérateur qui a ouvert le **plus de sites de recharge rapide en 2022** (141 sites ouverts pour un total de 569 points de charge). **Partenaire numéro 1 du secteur de la distribution et du retail**, la signature de nombreux accords clés comme Action, Cora, Mr Bricolage, ou encore Accor ont contribué à l'hypercroissance de l'entreprise. Ces alliances fructueuses ont permis de construire un réseau de plus de **6.000 points de charge (1.000 déjà installés et 5.000 en cours de déploiement en France)**.

Avec comme ambition d'accélérer le passage vers la mobilité électrique partout en France, Powerdot entend déployer **6.000 points de charge rapides d'ici la fin de l'année** - dix fois plus qu'en 2022 - couvrant 95% des départements de France métropolitaine, compte tenu de ses installations en cours. L'opérateur est en avance sur ses objectifs, puisqu'il avait pour but initial de déployer plus de 7.000 points de charge rapides d'ici 2025 annoncé lors de sa levée de fonds de 150 millions d'euros auprès d'Antin Infrastructure Partners en mai 2022.

La mise en service de ce 1.000ème point de charge est également un signe fort pour l'ensemble du marché. Deux ans après l'objectif du gouvernement de déployer 100 000 bornes publiques, le quota n'a pas encore été atteint. **Avec cette annonce, Powerdot contribue à l'effort collectif** pour accélérer la transition vers la mobilité électrique en levant un de ses freins principaux : le maillage trop faible de bornes de recharge rapides sur le territoire.